REPUBLIQUE DU BENIN
****
DEPARTEMENT DU COUFFO
****
COMMUNE D'APLAHOUE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°61/030/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 22 décembre 2023

Projet : Elaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages

Objet : Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2)

Référence du marché **:** PI_STAT_83309

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune d'Aplahoué publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 14 novembre 2023.
2. La commune d'Aplahoué a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget du FADeC BRIC, afin de financer des études, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages(lot2)
3. Les prestations sont en deux (02) lots et comprennent : l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages
4. Le délai de réalisation de la mission est de trois vingt (90) jours calendaires.
5. Prestations demandées

La mission du bureau d'étude comprend : l'élaboration d'un document programmatique de mise en œuvre efficace des actions pour une meilleure gestion des déchets solides ménagers et le Plan de Gestion et d'Entretien Communal des Ouvrages

Il s'agit concrètement pour le lot 1 de la réalisation de l'état des lieux, la planification et la réalisation du plan de gestion des déchets solides ménagers et pour le lot 2 de faire une analyse approfondie de la situation des initiatives en matière de gestion et d'entretien des ouvrages de la commune d'Aplahoué en mettant en relief les différents modes de gestion et d'entretien des structures de santé, des infrastructures scolaires, des infrastructures hydrauliques et des infrastructures et équipements marchands, l'élaboration du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages.

6. Le bureau d'étude travaillera sous la supervision de la Direction des Affaires Domaniales et Environnementales et de la Direction des Services Techniques et de la mairie .
7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages environ pour chaque lot . Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
9. Le Bureau d'Etudes ou cabinet doit avoir une expérience confirmée dans le domaine de l'élaboration des documents de planification et de gestion communale et disposer d'un personnel clé qualifié qui pourra être déployé en même temps sur les sites .
10. Un candidat sera, selon la méthode fondée sur la qualité et le coût sélectionné et sera ensuite invité à présenter ses propositions techniques et financières.
11. La sélection tiendra compte des critères ci-après :

Lot 1 : Elaboration du Plan de Gestion des Déchets Solides Ménagers(PGDSM)

Pour les anciens cabinets

Critères d'évaluation	**Note pour le critère[1]**	**Sous critères d'évaluation et note[2]**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**

[1]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

[2]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=10 points Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=00points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des huit (08) dernières années (2021, 2020, 2019,2018,2017, 2016, 2015, 2014) : au moins **quatre (04)**	[25]	quatre (04) expériences générales : 25 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de quatre (04) expériences	Copies des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de validation des rapports (APS ou APD ou rapports définitifs) appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2020, 2019, 2018,2017) : **Avoir trois (03) expériences spécifiques dans le domaine de l'élaboration du plan de gestion des déchets solides ménagers ou d'autres outils de planification tels que le PDC, le PCC, le PDU, le PHAC etc**	[50]	Trois(03) expériences spécifiques **dans le domaine de l'élaboration du plan de gestion des déchets solides ménagers ou d'autres outils de planification tels que le PDC, le PCC, le PDU, le PHAC etc : 50 points** **Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de trois (03) expériences spécifiques**	Copies des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de validation des rapports(APS ou APD ou rapports définitifs) appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme : (Organigramme décrivant les différents acteurs et leurs rôles pour la mission) La présentation (2,5) et l'organigramme montrant les postes d'environnementaliste et d'ingénieur en eau et assainissement	[05]	Présentation du cabinet ou bureau d'étude : 2,5 points 00 pour défaut de présentation du cabinet Organigramme montrant les postes d'environnementaliste et d'ingénieur en eau et assainissement : 2,5 1pour l'organigramme présentant un seul profil 00 pour organigramme présentant aucun des profils	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission : - Un (01) consultant principal, chef de mission, un (01) environnementaliste, titulaire d'un (Bac+5 ans d'études universitaires) avec 5 ans d'expériences en général et ayant une (01) mission d'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers ou une(1) mission d'étude en rapport avec la gestion des déchets solides ménagers : (PDGS)	[10]	Un (01) consultant principal, chef de mission, un (01) environnementaliste, titulaire d'un (Bac+5 ans d'études universitaires) avec 5 ans d'expériences en général et ayant une (01) mission d'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers ou une(1) mission d'étude en rapport avec la gestion des déchets solides ménagers (PDGS) : 2,5 Un (01) consultant principal, chef	Liste du personnel et copie simple des diplômes

-Un (01) ingénieur en eau et assainissement (BAC+5 ans d'études universitaires) ayant cinq (**5** ans) d'expériences dans la réalisation des études du sol - Un (01) socio-économiste (BAC+5 ans d'études universitaires), avec au moins trois (03) ans d'expériences dans des travaux se rapportant au domaine - Un (01) juriste (BAC+5 d'études universitaires) avec 03 ans d'expériences dans le domaine de l'environnement		de mission, un (01) environnementaliste, titulaire d'un (Bac+5 ans d'études universitaires) sans 'expériences générales et sans mission d'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers ou sans mission d'étude en rapport avec la gestion des déchets solides ménagers (PDGS) : 1 0,5 pour le diplôme seul 00 pour défaut de diplôme Un ingénieur en eau et assainissement avec 5 ans d'expériences : 2,5 Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de cinq (05) ans d'expériences 0,5 pour le diplôme seul 00 pour défaut de diplôme Un (01) socio-économiste (BAC+5 ans d'études universitaires), avec au moins trois (03) ans d'expériences dans des travaux se rapportant au domaine : 2,5 Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de 3 ans d'expériences dans des travaux se rapportant au domaine 0,5 pour le diplôme seul 00 pour défaut de diplôme Un (01) juriste (BAC+5ans d'études universitaires) avec 03 ans d'expériences dans le domaine de l'environnement : 2,5 Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de 3 ans d'expériences dans le domaine de l'environnement 00 pour défaut de diplôme 0,5 pour le diplôme seul 00 pour défaut de diplôme	
TOTAL	[100]		

NB :

Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagnés de leur authenticité pour être pris en compte

Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Critères d'évaluation	**Note pour le critère[1]**	**Sous critères d'évaluation et note[2]**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=10 points Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=00points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Organisation technique et managériale du cabinet/firme : (Organigramme décrivant les différents acteurs et leurs rôles pour la mission) La présentation (2,5) et l'organigramme montrant les postes d'environnementaliste et d'ingénieur en eau et assainissement (2,5)	[05]	Présentation du cabinet ou bureau d'étude : 2,5 points Organigramme montrant les postes d'environnementaliste et d'ingénieur en eau et assainissement : 2,5	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure

[1]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.
[2]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

3. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission : - Un (01) consultant principal, chef de mission, un (01) environnementaliste, titulaire d'un (Bac+5 ans d'études universitaires) avec sept (7) ans d'expériences en général et ayant une (01) mission d'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers ou une(1) mission d'étude en rapport avec la gestion des déchets solides ménagers -Un (01) ingénieur en eau et assainissement (BAC+5 ans d'études universitaires) ayant huit **(08)** ans d'expériences dans la réalisation des études du sol - Un (01) socio-économiste (BAC+5 ans d'études universitaires), avec au moins cinq (05) ans d'expériences dans des travaux se rapportant au domaine - Un (01) juriste (BAC+5 d'études universitaires) avec cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de l'environnement	[85]	Un (01) consultant principal, chef de mission, un (01) environnementaliste, titulaire d'un (Bac+5 ans d'études universitaires) avec sept (7) ans d'expériences en général et ayant une (01) mission d'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers ou une(1) mission d'étude en rapport avec la gestion des déchets solides ménagers : 25 points Un (01) consultant principal, chef de mission, un (01) environnementaliste, titulaire d'un (Bac+5 ans d'études universitaires) avec moins de sept (7) ans d'expériences en général et sans mission d'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers ou sans mission d'étude en rapport avec la gestion des déchets solides ménagers : 15 points 5points pour le diplôme 00 pour défaut de diplôme Un (01) ingénieur en eau et assainissement (BAC+5 ans d'études universitaires) ayant huit **(08)** ans d'expériences dans la réalisation des études du sol : 20 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de 8 ans d'expériences dans la réalisation des études du sol 5 points pour le diplôme 00 pour défaut de diplôme Un (01) socio-économiste (BAC+5 ans d'études universitaires), avec au moins cinq (05) ans d'expériences dans des travaux se rapportant au domaine : 20 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de cinq (05) ans	Liste du personnel et copie simple des diplômes Preuves de réalisation des missions similaires légalisées

		d'expériences dans des travaux se rapportant au domaine 5points pour le diplôme 00 pour défaut de diplôme Un (01) juriste (BAC+5 d'études universitaires) avec cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de l'environnement : 20 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de cinq (05) ans d'expériences dans le domaine de l'environnement 05 points pour le diplôme 00 pour défaut de diplôme	
TOTAL	[100]		

NB :

Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagnés de leur authenticité pour être pris en compte

Lot 2 : Elaboration du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages
Pour les anciens cabinets

Critères d'évaluation	**Note pour le critère[1]**	**Sous critères d'évaluation et note[2]**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=10 points Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=00points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme	[25]	Quatre (04) expériences générales :	Copies des attestations de bonne fin

[1]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

[2]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

dans le domaine des prestations au cours des huit (08) dernières années (2021, 2020, 2019,2018,2017, 2016, 2015, 2014) : au moins **quatre (04)**		25 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de quatre (04) expériences 00 pour défaut d'expérience	d'exécution ou des PV de validation des rapports (APS ou APD ou rapports définitifs) appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2020, 2019, 2018,2017) **dans le domaine de l'élaboration du plan de gestion des déchets solides ménagers ou d'autres outils de planification tels que le PDC, le PCC, le PDU, le PHAC etc** : **Au moins trois (03) expériences spécifiques**	[50]	Trois (03) expériences spécifiques **dans le domaine de l'élaboration du plan de gestion des déchets solides ménagers ou d'autres outils de planification tels que le PDC, le PCC, le PDU, le PHAC etc : 50 points** **Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de trois (03) expériences spécifiques** **00 pour défaut d'expériences**	Copies des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de validation des rapports(APS ou APD ou rapports définitifs) appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme : (Organigramme décrivant les différents acteurs et leurs rôles pour la mission) La présentation (2,5) et l'organigramme montrant les postes d'ingénieur en génie civil et de logisticien(2,5)	[05]	Présentation du cabinet ou bureau d'étude : 2,5 points 00 pour défaut de présentation du cabinet ou bureau d'étude Organigramme montrant les postes d'ingénieur en génie civil et de logisticien : 2,5 1 pour la présence d'un seul profil 00 pour défaut de présence d'un ingénieur en génie civil et de logisticien	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure

5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission : - **Un(e) ingénieur Génie Civil titulaire d'un BAC+ 5** (chef de mission) ayant une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion et entretien communal des ouvrages. - **Un (e) logisticien BAC + 5** ayant au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle ; - **Un (e) Aménagiste BAC + 5** ayant au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle	[10]	**Un (e) ingénieur Génie Civil titulaire d'un BAC+ 5** (chef de mission) ayant une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion et entretien communal des ouvrages : 3,5 Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de 10 ans dans le domaine de la gestion et de l'entretien des ouvrages 0,5 pour le diplôme seul 00 pour défaut de diplôme Un (e) logisticien de niveau BAC+5 ayant au moins cinq (05) ans d'expérience : 3,5 Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de cinq (05) ans 0,5 pour le diplôme seul 00 pour défaut de diplôme Un(e) (01) aménagiste ayant au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelle : 3 Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de cinq(05) ans d'expériences professionnelles 0,5 pour le diplôme seul 00 pour défaut de diplôme	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

Pour les cabinets naissants ou ceux qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Critères d'évaluation	**Note pour le critère[1]**	**Sous critères d'évaluation et note[2]**	**Moyens de Preuve à fournir par le candidat**

[1]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

[2]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=10 points Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts=00points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Organisation technique et managériale du cabinet/firme : (Organigramme décrivant les différents acteurs et leurs rôles pour la mission) La présentation (2,5) et l'organigramme montrant les postes d'ingénieur en génie civil et de logisticien	[05]	Présentation du cabinet ou bureau d'étude : 2,5 points 00 pour défaut de présentation du cabinet ou bureau d'étude Organigramme montrant les postes d'ingénieur en génie civil et de logisticien : 2,5 1 pour la présence d'un seul profil 00 pour défaut de présence d'un ingénieur en génie civil et de logisticien	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure
3. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission : - **Un(e) ingénieur Génie Civil titulaire d'un BAC+ 5** (chef de mission) ayant une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion et entretien communal des ouvrages. **- Un (e) logisticien BAC + 5** ayant au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle ; **- Un (e) Aménagiste BAC + 5** ayant au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle	[85]	**Un (e) ingénieur Génie Civil titulaire d'un BAC+ 5** (chef de mission) ayant une expérience professionnelle d'au moins 12 ans dans le domaine de la gestion et entretien communal des ouvrages :35 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de 15 ans dans le domaine de la gestion et de l'entretien des ouvrages 10 points pour le diplôme 00 pour défaut de diplôme Un (e) logisticien de niveau BAC+5 ayant au moins sept (07) ans d'expérience : 25 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de cinq (05) ans 10 points pour le diplôme 00 pour défaut de diplôme Un(e) (01) aménagiste ayant au moins sept (07) ans d'expériences professionnelle : 25 points Appliquer la règle de la proportionnelle en cas de moins de	Liste du personnel et copie simple des diplômes

		sept (07) ans d'expériences professionnelles 10 points pour le diplôme 00 pour défaut de diplôme	
TOTAL	[100]		

NB :

Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagnés de leur authenticité pour être pris en compte
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

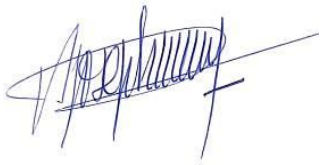
12. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif, au numéro de téléphone 66514236 à compter du mercredi 27 décembre 2023** tous les jours ouvrables les matins de 08heures à 12 heures 30 minutes et dans l'après-midi de 14 heures à 17heures 30minutes. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la mairie d'Aplahoué, derrière le bâtiment colonial, dans le nouveau bloc administratif, au numéro de téléphone 66514236** au plus tard le 04 janvier 2024 **à 10h 00 min**. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

    Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la mairie d'Aplahoué, le 4 janvier 2024 2023 à 10h 30 min**.

14. Tout recours des candidats dans le cadre de la présente procédure de présélection sera exercé suivant les délais prévus aux dispositions des articles 116 et 117 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Aplahoué, le 22 décembre 2023



Joseph ATCHADE
Personne Responsable des Marchés Publics